

Savoir(s)

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

n°2 Avril 2009 Trimestriel 1,5 €



L'euro, un rempart contre la crise ?
Étudier de l'autre côté du Rhin
Immigration(s) et culture(s)

Les raisons de la colère



INSCRIPTIONS 2008/2009

> 41 060 étudiants sont inscrits à l'Université de Strasbourg au 15 janvier 2009. Cet effectif est en baisse de 680 étudiants, soit -1,6 %, comparé aux effectifs inscrits un an plus tôt dans les quatre établissements réunis au sein de l'université : les universités Louis Pasteur, Marc Bloch et Robert Schuman, et l'IUFM d'Alsace. On dénombre 8 424 étudiants de nationalité étrangère, soit 20,5 % des inscrits.

> 37 % des inscriptions principales soit 15 270 étudiants de l'Université de Strasbourg relèvent du domaine Sciences humaines et sociales, en baisse de 4,9 % par rapport à l'année universitaire 2007/2008. Le secteur Droit, économie, gestion, avec 10 251 inscriptions, représente 25 % des étudiants de l'université, en légère augmentation (+0,4 %). Le secteur Sciences et technologies regroupe 21 % des effectifs de l'Université de Strasbourg avec 8 501 inscrits, et enregistre une baisse de 1,8 % à la rentrée 2008. Enfin, le secteur Santé, avec 7 038 inscrits, représente 17 % de l'ensemble des étudiants de l'université ; ses effectifs ont augmenté de 3,3 %.

> La répartition des inscriptions principales entre les différents niveaux ou types de diplômes s'établit de la façon suivante : 39,3 % en licence, incluant 2,5 % en licence professionnelle ; 17,1 % en master ; 6,2 % en doctorat ; 4,9 % en DUT ; 5,4 % dans les écoles d'ingénieurs, l'École de management et l'Institut d'études politiques ; 13,5 % pour l'ensemble des formations du secteur Santé.

> Les 13,6 % restants regroupent les inscrits à divers diplômes d'université (DU) ou préparations aux concours, notamment les étudiants et les stagiaires relevant de l'IUFM (4,9 %).

Caroline Laplane



DIRECTION

UNIVERSITÉ DE STRASBOURG : UN NOUVEAU "GOUVERNEMENT"

Après l'élection d'Alain Beretz à la présidence, les trois conseils de l'université (conseil d'administration, conseil des études et de la vie universitaire et conseil scientifique) ont désigné 10 vice-présidents qui forment le noyau dur de son équipe de direction. Ils sont élus, tout comme le président, pour 4 ans.

Il s'agit de

Michel Deneken	professeur, Faculté de théologie catholique	Premier vice-président
Frédérique Granet	professeur, Faculté de droit	Vice-présidence formations initiale et continue
Éric Westhof	professeur, Faculté des sciences de la vie	Vice-présidence recherche et formation doctorale
Joannie Crinon	étudiante, UFR des langues et sciences humaines appliquées	Vice-présidence vie universitaire
Bernard Ancori	professeur, Faculté des sciences économiques et de gestion	Vice-présidence sciences en société
Hugues Dreysse	professeur, UFR de physique et d'ingénierie	Vice-présidence ressources humaines et politique sociale
Jean-Marc Jeltsch	professeur, École supérieure de biotechnologie de Strasbourg (ESBS)	Vice-présidence partenariat avec les entreprises
Anne Klebes-Pélissier	maître de conférences, Faculté de droit	Vice-présidence relations internationales
Yves Larmet	maître de conférences, Faculté des sciences de la vie	Vice-présidence patrimoine
Catherine Mongenet	professeur, UFR de mathématique et informatique	Vice-présidence politique numérique et système d'information

Cette équipe, à laquelle s'ajoutent les membres du cabinet du président, le secrétaire général et l'agent comptable de l'université, forme en quelque sorte le "gouvernement" de l'établissement. Les vice-présidents "formation" et "recherche" président également les conseils ad-hoc. Une version élargie de cette équipe de direction intègre les directeurs des 8 collègiums créés dans l'Université de Strasbourg.

édito

Selon ses attendus, la loi relative aux "libertés et responsabilités des universités" (LRU) a été conçue pour "offrir aux universités une autonomie réelle, la capacité de mieux remplir les missions que la Nation leur confie". Quelques mois après son entrée en vigueur, à la lumière de la crise qui secoue le monde universitaire, on peut légitimement s'interroger : de quoi sommes-nous "responsables" ? De l'impéritie de ceux qui nous gouvernent ? Des injonctions de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche qui instrumentalise la réforme en faisant des responsables administratifs et financiers les grands ordonnateurs de la LRU ? Des nouveaux outils de gestion (informatique et autres) mis à la disposition des établissements et dont l'usage empoisonne littéralement le travail quotidien des personnels ? Et d'autres questions, éminemment politiques, surgissent encore. Qui décide et de quoi ? À qui revient la tâche de définir la nature des "missions" que la Nation confie aux universités ? À supposer que cette tâche soit revendiquée par les universitaires eux-mêmes, sont-ils capables de s'entendre pour parvenir à un résultat ? Et de quelle autonomie s'agit-il ? L'autonomie gestionnaire des universités ou l'autonomie collégiale des universitaires ? Dans la mesure où les deux ne vont pas nécessairement de pair, il devient urgent d'en décider. Mais, une fois encore, à qui incombe cette tâche ? Au ministère qui n'a eu de cesse depuis une décennie de miner l'autonomie (collégiale) des universitaires ou aux universitaires eux-mêmes qui pourraient créer et animer des enceintes, comme dans la plupart des universités étrangères, ayant vocation à assurer l'équilibre des pouvoirs, la légitimité des décisions et la cohésion au sein de l'établissement ? Autant de questions susceptibles d'alimenter la réflexion et/ou la grogne...

Éric Heilmann
Rédacteur en chef

DOSSIER

Les raisons de la colère

- Le statut des enseignants-chercheurs 8/9
- Les IUT sont-ils solubles dans l'université ? 10
- Comment former les enseignants ? 11
- Vie démocratique à l'université 12



ACTUS

- Université de Strasbourg : un nouveau "gouvernement" 3
- Inscriptions 2008/2009 3
- L'achat intelligent à l'université 4
- Bientôt une maison de l'étudiant ? 4
- Année mondiale de l'astronomie : Strasbourg mobilisée 4
- L'euro, un rempart contre la crise ? 5
- Une pluie de gouttes pour la découverte de médicaments 6
- Sofia par Michèle 6



FORMATION

- Étudier de l'autre côté du Rhin 13
- Double jeu 14



COMPÉTENCES

- Les anges gardiens des immeubles de grande hauteur 15

RECHERCHE

- La recherche alsacienne 16
- Nouveau genre 17
- Immigration(s) et culture(s) 18/19
- ArkéoGIS : le nouveau Google Earth de la recherche ? 20



SOCIÉTÉ

- Les femmes sont-elles consentantes pour le dépistage prénatal de la trisomie ? 21

CULTURE

- L'image fantasmée du Japon 22



ACTUALITÉS CULTURELLES

- Arbres 23
- Vitamine C, mode d'administration : lecture 23
- Ni vu ni connu 23
- Exposition Chromamix 2 23
- Concentré d'ateliers culturels 23
- Rencontres avec les étoiles 23

PORTRAIT

- Gilbert Brock 24
- Quand un technicien devient pédagogue... 24



Université de Strasbourg, CS 90032, 67081 Strasbourg Cedex, Tél. + 33 (0)3 68 85 00 00 > Site web : www.unistra.fr > Directeur de la publication : Alain Beretz > Rédacteur en chef : Eric Heilmann > Coordination de la publication : Agnès Villanueva > Contact de la rédaction : Service de la communication de l'Université de Strasbourg CS 90032, 67081 Strasbourg Cedex, Tél. 03 90 24 11 40 > Chefs de rubriques : Sylvie Boutaudou (Actualités), Mathilde Elie (Formation), Frédéric Naudon (Recherche), Frédéric Zinck (Culture). > Ont participé à la rédaction de ce numéro : Muriel Aubeneau ; Sylvie Boutaudou ; Florence Danner ; Fanny Del ; Mathilde Elie ; Fanny Genest ; Victoire Goust ; Sophie Kolb ; Caroline Laplane ; Klervi L'Hostis ; Frédéric Naudon (Dossier) ; Prisca Simler ; Natacha Toussaint ; Agnès Villanueva ; Frédéric Zinck > Photographies : Bernard Braesch (sauf mention) Dossier : Bernard Braesch, Florian Keller > Conception graphique et maquette : Long Distance > Imprimeur : OTT, Parc d'activités "Les Pins" 67319 Wasselonne Cedex > Tirage : 15000 exemplaires > N° ISSN 2100-1766 > N° commission paritaire : 0610 B 05543 > Savoir(s) est téléchargeable à partir du site de l'Université de Strasbourg www.unistra.fr > Pour envoyer vos suggestions au comité de rédaction, une adresse mail est à votre disposition : mag@unistra.fr



L'ACHAT INTELLIGENT À L'UNIVERSITÉ



Rencontre avec Régis Ravizzi, responsable du service achats-marchés à l'Université de Strasbourg

> Avec la fusion des trois universités en une,

quelle est la politique choisie pour les marchés publics ?

Nous avons préparé l'Université de Strasbourg dès 2007. Les services "marchés" des 5 établissements (les 3 universités, le Pôle universitaire européen et l'IUFM) se sont réunis pour anticiper et construire des groupements de commande. Une dizaine de marchés, tels que l'informatique, le transport, les livres et périodiques papier et électroniques, le câblage, le mobilier, le nettoyage des vitres, les matériels audiovisuels ont été mis en place en amont. Ces marchés mutualisés ont même suscité l'intérêt d'autres partenaires tels que l'INSA, le CROUS, l'ENGEES. Concernant les autres marchés, les situations sont disparates et gérées à la carte. Par principe, les contrats en cours signés avant le 1^{er} janvier 2009 par les anciennes universités sont valables jusqu'à échéance puis une procédure unique sera relancée.

> Qu'est-ce qui change pour les acteurs de l'université ?

Notre objectif majeur est de construire une véritable politique d'achat, en mettant en avant différentes stratégies complémentaires. Il s'agit d'utiliser toutes les dispositions juridiques existantes (ordonnance, accords cadre, délégation de signature) et de responsabiliser davantage les acheteurs. Le service tient compte de l'approche économique. Il faut consolider les marchés transversaux, donner plus de poids à la négociation avec les sociétés mais aussi apporter davantage de compétences auprès des composantes. Un dispositif de suivi et d'information précise sur les marchés en cours a été lancé avec le produit Nabucoweb.

> Quel est l'enjeu de votre activité ?

Il s'agit d'acheter de manière intelligente, c'est-à-dire d'assurer à l'université une qualité de prestation et de service au juste prix. Pour afficher notre politique d'achat, il faut bien connaître les secteurs et savoir négocier à haut niveau avec le monde économique. Faire un marché, c'est passer un contrat dans un cadre réglementaire. Acheter au mieux, c'est respecter les partenaires économiques en garantissant les intérêts de l'établissement.

Propos recueillis par Agnès Villanueva

BIENTÔT UNE MAISON DE L'ÉTUDIANT ?



Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche, a précisé au cours de la cérémonie inaugurale de l'Université de Strasbourg, le 5 février dernier, le montant de la participation financière de l'État à l'opération campus strasbourgeoise : 375 millions d'euros. Placé à taux fixe et garanti par l'État, ce capital doit dégager 16 millions d'euros d'intérêts par an. Ces intérêts seront disponibles pour financer

les opérations inscrites au plan campus. Maintenant que le montant de la dotation est connu, les priorités vont pouvoir être fixées. Parmi celles-ci, la maison de l'étudiant. Lieu central où l'étudiant pourra trouver non seulement des services, mais également le cadre d'une vie culturelle et associative, elle sera localisée au cœur du campus afin de dynamiser la vie universitaire. Sera-t-elle construite en lieu et place de l'actuel bâtiment Le Platane sur le campus de l'Esplanade ? La question n'est pas encore tranchée. Quoi qu'il en soit, étant donné les délais techniques et réglementaires de rigueur, elle verra le jour, très probablement, d'ici 3 ou 4 ans.

Muriel Aubeneau

Contact Opération Campus :

Yves Larmet, vice-président Patrimoine - 03 90 24 11 27

Année mondiale de l'astronomie : Strasbourg mobilisée



Placée sous le thème "L'Univers, découvrez ses mystères", l'Année mondiale de l'astronomie se veut une célébration de l'astronomie et de ses contributions à la société et à la culture. Un effort tout particulier est consacré à l'éducation et aux jeunes, ainsi qu'à la participation du grand public. Plus de 130 pays sont directement impliqués tout au long de l'année 2009, dans ce qui constitue dès à présent le plus grand réseau jamais développé pour l'astronomie.

À Strasbourg, les acteurs de la diffusion de la culture scientifique et technique se sont mobilisés depuis plusieurs mois. Leurs projets sont décrits sur un site à consulter régulièrement : <http://astro.u-strasbg.fr> ; pour connaître le détail des manifestations, cliquez sur le bandeau 2009/Année mondiale de l'astronomie.

> Au programme en avril

Les 100 heures de l'astronomie avec deux nocturnes d'observations par le Planétarium et un après-midi rencontre avec les chercheurs de l'Observatoire. Mais également des conférences au Jardin des sciences :

- **Promenade autour de la Voie Lactée** par Rodrigo Ibatá et **Soleils et planètes de la Voie Lactée** par Agnès Acker, le 2 avril ;
- **La matière noire** par Dominique Aubert le 9 avril et
- **Le ciel au bout des doigts** par Sébastien Derrière, le 16 avril.

> En mai

Les Petits débrouillards d'Alsace déploieront l'exposition *Exposciences*.

Site internet national : www.astronomy2009.fr



L'euro, un rempart contre la crise ?

Les 16 pays qui ont adopté l'euro sont-ils mieux armés pour traverser la crise économique actuelle ? Doit-on aller plus loin et installer une gouvernance économique européenne ? Les éclairages de Michel Dévoluy, professeur d'économie membre du BÉTA* et responsable du bulletin de l'Observatoire des politiques économiques en Europe.

[Propos recueillis par Frédéric Naudon]



> Pourquoi l'Union européenne s'est-elle dotée d'une monnaie unique ?

L'envie de créer une monnaie unique remonte à 1971. Dans une Union européenne construite sur la base d'une libre circulation des marchandises, il était évident qu'une monnaie commune rendrait beaucoup

plus simple et moins onéreux les échanges commerciaux entre les pays. En parallèle, c'était un élément propre à affirmer une identité européenne forte, principalement face au dollar, seule monnaie "mondiale" à l'époque. Après la fin du système monétaire dit de "Bretton Woods" mis en place en 1944, la crise pétrolière de 1973 a retardé l'adoption d'une monnaie unique. Il a fallu un temps de stabilité suffisamment long pour pouvoir faire converger les économies de tous les pays candidats à l'adoption de l'euro. Le Système monétaire européen (SME) créé en 1979 liait les monnaies entre elles par un système de change fixe. Ce mécanisme stabilisateur a servi de base à la création de l'euro en 1999.

> En quoi l'euro nous protège-t-il mieux de la crise actuelle ?

Une monnaie unique offre de nombreux avantages. À l'échelle microéconomique, elle favorise le commerce intra-européen car il n'y a plus de commissions liées aux conversions des monnaies et les informations sur les prix sont plus rapides. La suppression des taux de change signifie aussi qu'il n'y a plus de rivalités entre les pays sur le plan monétaire, plus de tensions inutiles donc moins de risques liés aux "crises de changes". Par ailleurs, l'euro est devenu une monnaie internationale, ce qui autorise un fort développement des activités financières liées à l'euro, donc des intermédiaires financiers. Au niveau macroéconomique, la Banque centrale européenne (BCE), créée en même temps que l'euro, veille scrupuleusement à maintenir une inflation en dessous de 2 %. Cette rigueur favorise l'économie sur le long terme et empêche les États de jouer avec leurs monnaies. Face à la crise, l'euro est une monnaie beaucoup plus stable que n'aurait été le franc. Malheureusement, cela ne suffit pas à ce que les seize pays de la zone euro se défendent efficacement, car chacun d'eux adopte sa propre logique de gestion de crise. La coordination des politiques budgétaires est inexistante et il n'y a aucun pilotage au niveau européen ! Après le choix d'une politique monétaire unique, chaque pays devrait donc lâcher un peu de son pouvoir pour permettre une vraie gouvernance économique européenne... C'est tout, mais c'est énorme !

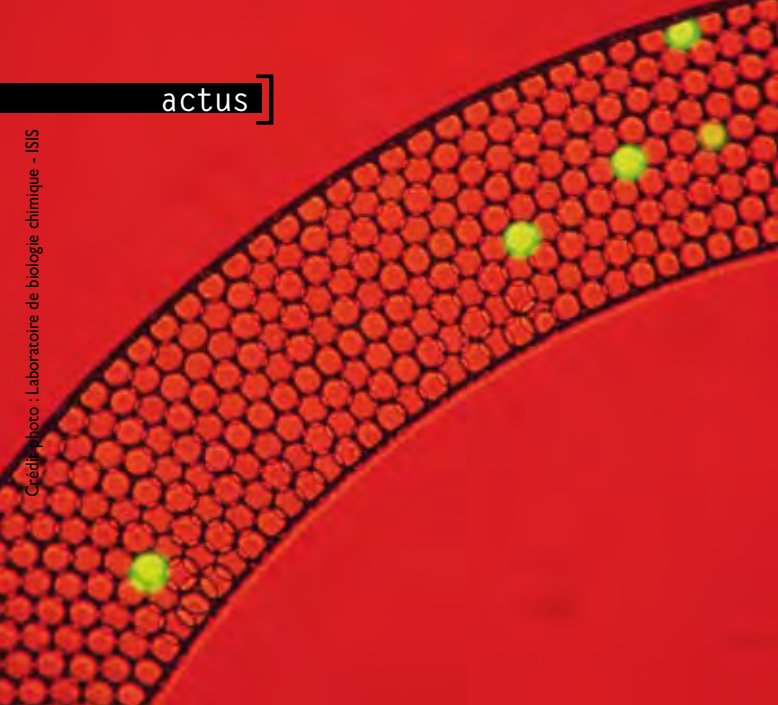
> Quels enseignements peut-on tirer de cette crise ?

Tout d'abord, une meilleure réglementation de la sphère financière est indispensable. Idéalement, c'est une réponse mondiale qui doit être adoptée et l'Europe doit être source de propositions innovantes et ambitieuses. Ensuite, il est nécessaire de réintroduire l'État dans l'économie de marché, ce que personne ne semble contester aujourd'hui. Enfin, il faut en profiter pour convaincre les États de ne plus prendre des mesures en solitaire. En clair, c'est une véritable gouvernance économique européenne qu'il faut mettre en place. Le courage politique sera de faire face à ces exigences. A cela s'ajoute le fait que l'épreuve que l'on traverse actuellement est avant tout une crise morale du système financier dont les racines se trouvent dans un partage trop inégal des richesses. La course effrénée vers des revenus astronomiques illustre un dysfonctionnement général d'un système qui ne peut s'autoréguler.

* Bureau d'économie théorique et appliquée, unité mixte de recherche Université de Strasbourg/CNRS 7522



Lire le numéro 19 du Bulletin de l'OPEE disponible à l'adresse suivante : <http://opee.u-strasbg.fr>



Test enzymatique fluorogénique dans des gouttes de 30 microns de diamètre.

Une pluie de gouttes pour la découverte de médicaments

Le 24 février, une nouvelle entreprise a officiellement vu le jour à l'Université de Strasbourg : RainDance Technologies France, antenne européenne d'une société innovante dans le domaine des biotechnologies. Elle développe des outils pour le criblage de nouvelles molécules pharmaceutiques.

[Victoire Goust]

Fondée en 2004 par des chercheurs américains et européens, RainDance Technologies Inc. est une entreprise pionnière dans le développement commercial de la microfluidique digitale. Son principe : des micro-gouttelettes sont fabriquées dans des canaux micrométriques imprimés dans des puces en silicone, à une cadence allant jusqu'à 10 000 par seconde. Les applications possibles sont multiples : "Chaque goutte constitue un micro-réacteur indépendant, dans lequel on peut encapsuler des réactifs chimiques, des cellules ou de l'ADN. On peut donc effectuer en continu des tests biologiques à très haut débit, avec des volumes d'échantillons très faibles et une fiabilité inégalable", explique Abdeslam El Harrak, manager de la structure strasbourgeoise.

RainDance Technologies France se consacrera à la mise au point d'une plate-forme de criblage de bibliothèques de médicaments ; en parallèle, sa maison-mère continuera à développer des appareils dédiés au séquençage ciblé d'ADN. RainDance Technologies Inc. a capitalisé sa filiale française à hauteur de 180 000 €. À peine créée, la nouvelle venue est déjà au cœur d'un projet soutenu par Oséo, organisme de soutien aux PME, en collaboration avec Sanofi Aventis et le Laboratoire de biologie chimique de l'ISIS. Une belle preuve que, même en période de crise, des petites entreprises se réalisent.

Contact :
Abdeslam El Harrak
elharraka@raindancetech.com - 03 90 24 52 21



$$(x_0, y_0, z_0) = \left(\frac{1}{\alpha}, \frac{1}{\beta}, \frac{1}{\gamma}\right)$$

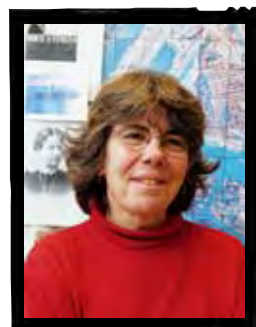
Sofia par Michèle

[Sylvie Boutaudou]

Pourquoi rougit-on de ne pas reconnaître une sonate de Beethoven, de sécher sur l'auteur de la *Divine Comédie*, alors qu'on peut tranquillement afficher son ignorance des cinq polyèdres réguliers ? Parce que les mathématiques ne font toujours pas partie de la culture commune (ou revendiquée) au même titre que la musique ou la littérature. Pour Michèle Audin, persuadée que la production intellectuelle et artistique ne se découpe pas en tranches, c'est un crève-cœur. Et son livre, *Souvenirs sur Sofia Kovalevskaya*, un moyen de lever un coin du voile sur les travaux et la vie d'une grande intellectuelle russe du XIX^e siècle.

Mathématicienne, Michèle Audin a d'abord apprécié les découvertes de sa consœur d'il y a 150 ans : "Sofia Kovalevskaya s'est notamment penchée sur des objets comme la touffe, et ses travaux très novateurs ont été repris dans les années 1970". Son livre est aussi le portrait d'une des premières professionnelles de la science qui enseigne, voyage à l'étranger, écrit des articles, participe à des colloques. "Sa vie ressemblait énormément à celle que nous vivons aujourd'hui", indique Michèle Audin. Autre caractéristique de Sofia : son engagement. Dans la société tsariste des années 1860, elle se range du côté des opprimés, avec les révolutionnaires de son époque, les nihilistes. "Dans ces milieux, la diffusion du savoir scientifique en direction du peuple était considérée comme un devoir politique. Et on pensait que le meilleur moyen d'améliorer le niveau général d'éducation était d'élever celui des femmes."

Miroir d'une vie complète, le livre de Michèle Audin comprend des lettres, des photos et de nombreuses démonstrations. Logique pour qui pense que les mathématiques font partie de notre bien commun... "D'ailleurs, elles sont belles à regarder, vous ne trouvez pas ?"



Michèle Audin



Les raisons de la colère



Les projets de réforme qui visent l'enseignement supérieur et la recherche ont lancé des dizaines de milliers de manifestants dans les rues depuis plusieurs mois. Pourquoi l'évaluation des enseignants-chercheurs suscite-t-elle tant d'inquiétudes ? Quels sont les effets de la "mastérisation" des formations des enseignants du secondaire et des professeurs des écoles ? Le statut particulier des IUT est-il menacé ? Autant de questions, de sujets de tensions et de craintes que ce dossier tente d'explorer.

[Dossier préparé par Frédéric Naudon]

Tout le monde semble s'accorder sur la nécessité de réformer le statut des enseignants-chercheurs, ne serait-ce que pour prendre enfin en compte l'ensemble de leurs activités : recherche, enseignement, tâches administratives, diffusion des connaissances et valorisation de la recherche. Que propose la réforme ? Quels sont les points de blocage ?



Stéphane Vuilleumier



Céline Clément



Laurent Jeanpierre



Philippe Chavot



Adrien Bouvel



Le statut des enseignants-chercheurs

> Stéphane Vuilleumier,
professeur à la Faculté des sciences de la vie

Je suis arrivé en France en 2002 et je ne comprends toujours pas le statut d'enseignant-chercheur ! Pour l'enseignement par exemple, ce qui compte est le nombre d'heures de cours dispensées : 192 heures. Il est insensé que cette donnée quantitative prime sur tout le reste : qualité de la formation, innovations pédagogiques, suivi de la progression des étudiants pendant la formation, gestion des filières, etc. Je pense que l'enseignement doit être évalué. Ce serait bénéfique pour l'enseignant comme pour l'étudiant. Cette évaluation devrait prendre en compte le retour des étudiants sans pour autant en faire le critère principal. Quant à la recherche et son évaluation essentiellement franco-française, elle est soumise à de gros conflits d'intérêt. On a pu entendre dire que le recours à une évaluation internationale coûterait trop cher, mais les montants me semblent négligeables en comparaison des sommes en jeu dans les projets proprement dits.

Le projet de réforme ministériel était *a priori* plutôt positif, sur le papier en tout cas, car il tendait à responsabiliser les enseignants-chercheurs. Mais comment ne pas perdre au change dans cette affaire ? Un des problèmes majeurs est le manque criant de confiance entre les différents acteurs du système. Comment rétablir la confiance et introduire une responsabilité pour chacun ? Ce ne sont pas les effets d'annonce incessants ou les agressions verbales au plus haut niveau, particulièrement choquantes, qui vont y

contribuer ! Il me semble vital que l'on découvre rapidement dans ce pays les vertus de la co-construction et que l'on arrête de s'épuiser dans des batailles stériles.

> Céline Clément,
maître de conférences à la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, co-rédactrice de l'Appel de Strasbourg

Je suis entièrement d'accord avec l'idée de prendre en compte toutes les facettes de notre métier pour le déroulement de nos carrières. L'évaluation des enseignements, que je réalise déjà avec mes étudiants, est incontournable. Je me pose simplement la question des dérives possibles d'un système qui ne reposerait que sur l'évaluation par les étudiants. Au sujet de notre statut, le fait qu'il soit défini au niveau national fixe précisément les règles du jeu. Les 192 heures d'enseignement sont comme une garantie commune. Que deviendra-t-elle au niveau local ? Pourra-t-on dire "non" à son président d'université ou à sa majorité au conseil d'administration si on souhaite nous imposer une charge supplémentaire ? Que se passera-t-il dans les "petites universités" où l'on promet déjà que les formations s'arrêteront à la licence ? Sans masters, il est clair qu'il sera difficile de faire de la recherche. Que feront alors les enseignants-chercheurs, que de l'enseignement ? Cela dénaturera le sens que nous donnons à l'université ! Je souhaite que les diplômés et l'évaluation des activités de recherche conservent leurs cadres nationaux. Pourquoi les propositions faites lors des États généraux de la recherche de 2004 n'ont-elles

pas été prises en compte ? Et pourquoi cette urgence ? Cette réforme est un symptôme, parmi d'autres, de la démolition du système d'enseignement et de recherche en France. Il faut ouvrir le débat avec l'ensemble des acteurs, y compris les jeunes chercheurs, les étudiants et les BIATOSS.

> Laurent Jeanpierre,
maître de conférences en sciences politiques à l'Institut d'études politiques

Le métier d'enseignant-chercheur s'est considérablement transformé et alourdi sous l'effet de l'ouverture des universités à de larges publics et du passage au LMD. Il serait bon d'en tenir compte dans un nouveau statut. Pour autant, je suis contre cette réforme parce qu'elle s'inscrit, sans véritable discussion préalable, dans un contexte plus large concentrant le pouvoir autour des présidents d'université et modifiant pour le pire les règles d'évaluation de nos activités. On substitue à des instances nationales, majoritairement élues et composées de pairs, des instances locales composées de personnes le plus souvent nommées et ne connaissant pas le métier ou ses spécificités disciplinaires. Dans ce cadre, l'idée même d'un statut national peut devenir une coquille vide tant les variations d'exercice du métier, ajoutées au recrutement massif de précaires, seront grandes. Je ne suis pas contre une différenciation qualitative, plus qu'économique, des carrières. L'évaluation aussi peut être améliorée, à condition de réfléchir aux dispositifs les plus démocratiques et les plus fidèles à l'autonomie de chaque discipline. La science fonctionne grâce au partage critique

des résultats ; elle ne produira pas plus de richesse collective par l'incitation économique et la mise en concurrence forcée de tous contre tous.

> Philippe Chavot,
maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'IUT de Haguenau

Je suis contre cette proposition de réforme pourtant j'estime qu'il est nécessaire de remettre à plat notre statut, en particulier pour prendre en compte l'ensemble de nos fonctions. Je suis affecté à une structure qui est en sous-effectif. En parallèle, mon laboratoire me demande de faire plus de recherches qui répondent aux critères d'évaluation du ministère. Que dois-je faire ? Me désengager des tâches administratives pour consacrer plus de temps à la recherche ? Être évalué par le CNU* tous les quatre ans est une bonne chose. Par contre, l'évaluation locale, donc non-disciplinaire, imposée par le décret me semble très dangereuse, par exemple lorsque l'on demandera une décharge d'enseignement pour s'impliquer pleinement dans sa recherche. D'autre part, comment évaluer la recherche sans prendre en compte les engagements spécifiques de chacun ? Ils peuvent être très différents suivant l'environnement de travail dans lequel le chercheur se trouve. La gestion des carrières doit rester dans un cadre commun défini nationalement. Sans cela, l'autonomie risque d'entraîner de plus en plus d'inégalités selon les politiques et les budgets propres à chaque université.

> Adrien Bouvel,
maître de conférences en droit privé à la Faculté de droit

Toutes les activités au sein de l'université des enseignants-chercheurs devraient se compenser entre elles lors de l'évaluation. Une excellente activité pédagogique ou administrative doit pouvoir contrebalancer une activité de recherche plus faible. Quant à cette dernière, les formes peuvent être très variables selon les disciplines. Il n'y a pas que la recherche fondamentale ! Finalement, ce qui me frappe dans le débat actuel est que les étudiants, pourtant fortement mobilisés, ne sont pas placés au cœur du dispositif d'évaluation des activités d'enseignement. Qui mieux que les étudiants peut évaluer les capacités pédagogiques d'un enseignant ? On entend souvent parler "des décisions arbitraires que pourrait prendre le président d'une université". Pour ma part, je ne les crains pas, car il serait particulièrement malvenu de la part d'un président d'évaluer le travail des enseignants-chercheurs sur des critères non objectifs et non transparents.

> Jay Rowell,
chargé de recherche en sciences politiques (CNRS), chargé d'enseignement à l'Institut d'études politiques

Mon regard extérieur est somme toute assez relatif car j'effectue en moyenne un demi service de maître de conférences et la fusion des statuts des chercheurs et enseignants-chercheurs est une idée que l'on voit se profiler depuis un moment. Je suis solidaire du refus des enseignants-

chercheurs car, au final, l'aspect budgétaire va contraindre la majorité d'entre eux à faire plus d'enseignement. Comment répondre par exemple à des initiatives comme le "Plan licence" destiné à améliorer la réussite des étudiants pour lequel le gouvernement ne manquera pas de fixer des objectifs chiffrés ? La réponse normale serait de conserver la même exigence pédagogique et d'augmenter les moyens pour faire plus d'heures de TD ou de TP. Mais comme les budgets seront dans le même temps revus à la baisse, que se passera-t-il ?

Le problème n'est pas l'évaluation en tant que telle mais le travail que cela va demander. Qui va pouvoir évaluer correctement 57000 chercheurs tous les 4 ans ? Seules des évaluations basées sur des indicateurs purement quantitatifs seront possibles, avec tous les problèmes que cela pose. Au CNRS, je suis évalué tous les ans, tous les deux ans, et tous les 4 ans. Le système ne peut pas suivre, on le voit bien, il est submergé par le flot. Nous passons déjà la moitié de notre temps à être évalué (individuellement, par laboratoire, lors des demandes de subventions, des contrats de recherche, la soumission d'articles, etc) et l'autre moitié à évaluer le travail des collègues !

* Conseil national des universités



<http://universitesenlutte.wordpress.com>

Un portail très complet sur les différents mouvements au sein des universités et les différentes étapes du projet de décret (tapez "décret" dans le moteur de recherche puis sélectionnez "Document : Le nouveau texte du décret enseignant-chercheur").



Comment former les enseignants ?

Le Ministère de l'éducation nationale a proposé fin 2008 la mastérisation de la formation des enseignants du primaire et du secondaire. Malheureusement, cette proposition reste très floue tant sur la forme que sur le fond. Quels sont les problèmes posés par la mastérisation de la formation des enseignants telle qu'elle est présentée ? Le point avec Nicole Poteaux, professeur en sciences de l'éducation et Jean-Marc Planeix, directeur adjoint de l'IUFM⁽¹⁾ et professeur de chimie à l'Université de Strasbourg.

> Jean-Marc Planeix

> Nicole Poteaux



Jean-Marc Planeix

"Tout titulaire d'un master pourra s'inscrire au concours. Tout étudiant en master pourra se présenter au concours en milieu de seconde année. La réussite à cet écrit conditionnera l'accès à des oraux en fin d'année. Il faudra donc obtenir

son master et le concours pour être enseignant ou professeur des écoles. Comment préparer au Capes⁽²⁾ de physique-chimie des étudiants en master de chimie organique ? D'une façon plus générale, les étudiants auront-ils le temps d'étudier la "composante professionnelle" du métier d'enseignant ? Le développement des recherches liées à la transmission des connaissances est l'un des enjeux majeurs d'une réforme de la formation des enseignants car les élèves et les moyens d'apprendre ont beaucoup évolué. Il serait temps que l'Éducation nationale en tienne compte. Au lieu de cela, l'année d'alternance dont tout le monde était très satisfait disparaît ! S'il existe un "master enseignement" et peu de places aux concours, que deviendront les étudiants qui obtiennent seulement le master ? Un énorme vivier de professeurs contractuels ? Pour éviter ça, ne faudrait-il pas sélectionner en MI et garantir par des bourses l'accès à des étudiants issus des couches sociales défavorisées ? Je suis pour la mastérisation à condition qu'elle se concrétise par l'élaboration d'une nouvelle formation, mieux répartie dans le temps, plus complète et développant l'autonomie par la recherche. Or, dans les conditions annoncées, je dois avouer que j'ai de sérieux doutes."

(1) Institut universitaire de formation des maîtres (2) Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (3) Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement



Nicole Poteaux

"La création des IUFM en 1990 représentait une révolution culturelle : pour la première fois était émise l'idée qu'enseigner était une profession à laquelle il fallait être formé. Encore aujourd'hui, un certain nombre d'universitaires pensent qu'il suffit d'être

fort dans une discipline et motivé pour bien enseigner. Pour ma part, j'estime que si l'université doit former au métier d'enseignant, elle doit délivrer aux étudiants des "savoirs à enseigner", issus des savoirs savants, et des "savoirs pour enseigner" : didactiques des disciplines, utilisation des TICE⁽³⁾ pour la recherche documentaire et l'individualisation des apprentissages, savoirs en sociologie, en psychologie, en histoire de l'éducation, etc. Cette boîte à outils, la composante professionnelle de cette formation, est par ailleurs essentielle pour résister à l'usure du temps et pour continuer à se former. La mastérisation est une occasion de débattre tous ensemble de ce qu'est le métier d'enseignant. À quoi doit-on former les étudiants ? Doit-on saupoudrer quelques trucs et astuces pédagogiques sur un cursus disciplinaire ou créer une formation qui donnera tous les outils possibles pour que l'enseignant s'adapte au terrain ? La complexité de la formation à ce métier mérite d'être traitée dans toute sa dimension : penser l'alternance entre des périodes sur le terrain et des moments d'apprentissage et de recherche à l'université. Tout individu est en contact avec l'école à un moment de sa vie ; cette formation sera la vitrine de l'université dans la société. Mesure-t-on bien l'enjeu de cette mastérisation ?"

Les IUT sont-ils solubles dans l'université ?

La qualité et l'efficacité du système IUT semblent faire l'unanimité. La loi sur l'autonomie des universités prévoit pourtant un changement majeur dans leur fonctionnement en confiant aux universités les commandes de leur gestion financière et humaine.

Depuis le milieu des années 1960, les IUT⁽¹⁾ proposent des formations technologiques professionnelles à des jeunes de niveau baccalauréat. Conçus au départ pour fournir des techniciens supérieurs de haut niveau, les diplômés peuvent en pratique choisir de continuer leurs études ou d'entrer dans la vie active. Les programmes des 25 spécialités dispensées dans les 116 IUT français sont définis au sein des instances pédagogiques nationales composées d'universitaires, d'acteurs du monde professionnel et de membres du Ministère de l'enseignement supérieur. Ces formations sont particulièrement denses et bien encadrées, 1 600 à 1 800 heures sur deux ans dont la moitié environ de travaux pratiques. Pour mener à bien leurs missions, les IUT disposent depuis leur création d'un statut particulier. Ils gèrent eux-mêmes leur budget, reçu directement par le ministère ainsi que leurs recrutements. La loi dite LRU⁽²⁾ a remis en cause ce système de fonctionnement en déléguant aux universités les moyens financiers et humains de leurs IUT, comme c'est le cas pour une faculté ordinaire. Cette perspective a décidé l'Association des directeurs d'IUT (Adiut) à lancer un mouvement de grève à la fin de l'année 2008. "Le système IUT fonctionne car nous avons les moyens de mener une politique dédiée à nos missions, explique Pascale Bergmann, directrice de l'IUT Louis Pasteur. Ce n'est pas qu'une question de conserver des moyens constants, mais bien de garder l'entière responsabilité de la gestion, c'est-à-dire des décisions d'attribution des lignes budgétaires selon les besoins dans le cadre d'une politique globale. La spécificité des IUT est de travailler au niveau national. Nous évoluons, adaptons nos programmes conjointement avec les professionnels de chaque secteur qui reconnaissent nos diplômes,

"Comment penser que chaque université donnera les mêmes moyens et responsabilités à ses IUT ?"

indépendamment de l'IUT qui les aura délivrés. Comment penser que chaque université donnera les mêmes moyens et responsabilités à ses IUT ? Le système de concurrence que l'on tente d'instaurer entre les établissements d'enseignement sera totalement contre-productif, en particulier pour les IUT".

L'Adiut a décidé de mettre fin aux manifestations avant les vacances de Noël 2008 car elle a obtenu du ministère un accompagnement au changement par une charte et un projet de contrat interne d'objectifs et de moyens et que les budgets des IUT seront maintenus... en 2009. Il paraît clair que le fond du problème n'est pas réglé. Des voix s'élèvent déjà pour demander d'extraire les IUT des universités afin qu'ils puissent poursuivre leurs missions. "La tendance à poser isolément la question des IUT risque de conduire le mouvement dans une impasse, confie Jean-Michel Utard, professeur au département Information-communication de l'IUT Robert Schuman. Les problèmes des IUT doivent s'intégrer dans ceux de l'université, et inversement. Qu'une faculté n'ait pas suffisamment de moyens pour fonctionner doit aussi nous poser question à nous, l'IUT. En ce qui concerne une autonomisation des IUT, elle serait très dommageable pour les IUT comme pour l'université. Les filières IUT ont une vocation de formation professionnelle, avec une expérience de plus de quarante ans en la matière. Ils peuvent mettre cette compétence et cette culture au service de l'université à tous les niveaux de formation. À l'inverse, les IUT devraient mieux "profiter" de l'université, en intégrant plus clairement les dimensions universitaires, telles que la transmission de savoirs produits par la recherche et l'initiation à l'esprit de recherche".

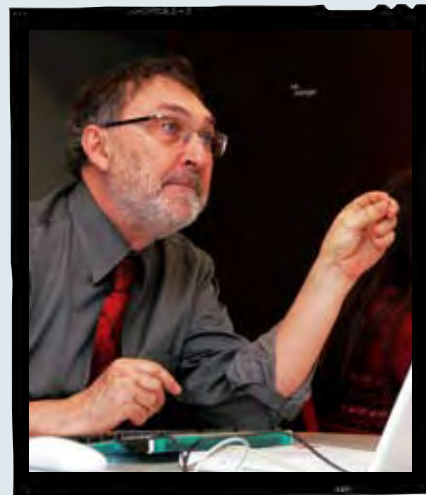
(1) Institut universitaire de technologie (2) Loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU)



Avant le projet de réforme

Avant le projet de réforme, tous les étudiants titulaires d'une licence pouvaient se présenter aux concours pour devenir professeurs des écoles ou enseignants du secondaire. Dans la pratique, la majorité des candidats préparait le concours pendant une année dans des organismes de formation, notamment à l'université. Cette première année, non diplômante, était déjà une sorte de préparation au futur métier d'enseignant. Les personnes ayant réussi le concours devenaient professeurs stagiaires pendant une année, étaient rémunérées et avaient une classe en responsabilité, par exemple 8 h par semaine pour les enseignants du secondaire, au lieu des 18 d'un service complet. Le reste du temps était consacré à la formation à l'IUFM, à des stages en lycée, en ZEP, etc.

Vie démocratique à l'université



Philippe Breton

Votée en août 2007, la loi "Libertés et responsabilités des universités" (LRU) a profondément modifié l'architecture institutionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche. Sa mise en œuvre suscite toujours de nombreuses inquiétudes, en particulier à Strasbourg. Comment l'Université de Strasbourg va-t-elle y répondre ? Des éléments de réponse avec Philippe Breton, sociologue⁽¹⁾ et chargé de mission "Vie démocratique" à l'université.

[Propos recueillis par Frédéric Naudon]

propos. La troisième inquiétude a pour objet les nouveaux modes de gouvernance de l'université, de pilotage des carrières et de recrutement des pairs.

> Quelle est la problématique posée par l'existence d'un président "omnipotent" à la tête d'une université ?

Même si les conditions du débat ont pu être troublées, la loi dite LRU a été démocratiquement votée. Elle a donc force de loi et constitue aujourd'hui notre cadre de travail. D'un point de vue d'un fonctionnement plus démocratique de l'université, elle offre des opportunités et des marges de manœuvre qui ne sont certes pas automatiques mais qu'il ne faut pas négliger. Un président persuadé que la démocratie c'est d'abord plus d'efficacité, car on mobilise l'énergie de tous, et aussi plus de plaisir à travailler ensemble, peut insuffler un esprit novateur qui permette à l'université de remplir ses missions à la satisfaction générale.

> A partir de votre expérience, notamment la conception de la nouvelle architecture des conseils de quartiers de Strasbourg menée au sein de votre laboratoire, la présidence vous a confié une mission "Vie démocratique" à l'université. Pouvez-vous en préciser les contours ?

L'idée d'une mission "Vie démocratique" revient à Alain Beretz suite à une discussion, bien avant les élections, où je lui faisais

un rapide panorama du travail que Célia Gissinger et moi-même avons réalisé pour la Ville de Strasbourg. La question était de savoir comment mieux faire participer les habitants à la vie politique et à la gestion de la Cité. L'objectif de cette mission est de mettre plus de démocratie et de transparence au cœur des rouages institutionnels de l'université, et de mobiliser l'énergie et la créativité de tous, grâce à l'ouverture de nouveaux canaux consultatifs et médiateurs. Plus précisément, cette mission pourrait faire des propositions concrètes de structures consultatives innovantes facilitant la prise de décision au niveau de la gouvernance stratégique de l'université ; réfléchir, en liaison avec les vice-présidences concernées, aux conditions d'une meilleure transparence des rapports entre les personnels et les instances de l'université chargées de leur recrutement, de leur suivi et leur emploi ; ou encore, étudier la mise en place d'une instance de médiation institutionnelle dont l'objectif serait de mieux harmoniser les différentes structures qui forment l'Université de Strasbourg, de mieux identifier les inévitables points de friction entre elles et d'éviter le plus possible un certain nombre de conflits et de dysfonctionnements inutiles. Après une première phase de réflexion et de propositions, une cellule permanente prenant en charge cette mission de façon dynamique et pérenne sera créée.

(1) Cultures et Sociétés en Europe (UMR 7043)

> Comment analysez-vous la crise qui secoue le monde universitaire ?

Ce qui s'est passé au premier trimestre 2009 est le produit de trois inquiétudes convergentes. La première tient au statut des personnels. Je n'insiste pas sur ce point, il a fait l'objet de très nombreux commentaires car il a cristallisé les oppositions. La seconde tient à la façon dont beaucoup d'universitaires se sont sentis remis en cause dans leur réputation et, disons-le en employant un vieux terme de la tragédie, leur honneur. Comment se présenter devant ses proches, devant le public, devant les étudiants lorsque les plus hautes autorités de l'État suggèrent que collectivement, vous avez failli à votre mission d'enseigner et de publier ? Ce manque de reconnaissance intervient dans un contexte global où les fonctions intellectuelles sont moins valorisées qu'avant. Le mouvement de grogne a ainsi pris les allures d'une sorte de vengeance collective visant à faire tomber, en retour, ceux qui sont associés à de tels



Étudier de l'autre côté du Rhin

Le programme Erasmus permettait déjà un séjour universitaire à l'étranger. Aujourd'hui, plusieurs formations strasbourgeoises intègrent ce voyage dans leur cursus : zoom sur deux licences franco-allemandes.

[Prisca Simler]

Étudier en Allemagne ? Je n'oserais pas : je ne connais suffisamment ni la langue ni le pays !". Ce discours, Joern Pütz, maître de conférences en biochimie et responsable "mobilité internationale" à la Faculté des sciences de la vie, a l'habitude de l'entendre. "En France, étudier à l'étranger n'est pas chose commune" regrette-t-il. "Pourtant, il n'est pas nécessaire d'être bilingue pour passer un ou deux semestres à l'étranger et une remise à niveau linguistique permet généralement une bonne préparation". En fervent militant de la coopération et des échanges internationaux, Joern Pütz est heureux d'annoncer que dès la rentrée prochaine, cinq étudiants français et cinq allemands partageront les bancs des universités strasbourgeoise et sarrebrückoise au cours de la première licence intégrée franco-allemande dans le domaine des sciences de la vie. Les étudiants allemands investissent Strasbourg en L2 avant d'accueillir les Alsaciens à Saarbrücken en L3, puis tous se voient délivrer un double diplôme. "Au cours de leur séjour en Allemagne, les Français découvrent une autre méthodologie de travail, plus de travaux pratiques et de recherches. C'est une richesse qu'ils pourront mettre en avant dans leur parcours universitaire et professionnel."

Un plus professionnel

Gilles Buscot, responsable du parcours franco-allemand de la licence d'allemand, confirme : "Les parcours franco-allemands sont des filières exigeantes, mais qui permettent une réelle ouverture sur la culture allemande. C'est un réel atout pour ceux qui se préparent à l'enseignement, en particulier à un enseignement bilingue. C'est aussi une solide

base pour un master franco-allemand." Même s'ils n'offrent pas encore l'équivalent en terme de double diplôme, les parcours transfrontaliers de la licence d'allemand et de la licence de lettres modernes développent eux aussi les échanges outre-Rhin. Les étudiants germanistes suivent certains cours de lettres et vice-versa, et deux semestres de cours ont lieu à Fribourg en Brisgau. Si bien que les deux licences viennent d'être labellisées EUCOR (Confédération européenne des universités du Rhin supérieur). Selon Joern Pütz, rien de plus normal que de telles licences, parmi d'autres formations franco-allemandes, existent à Strasbourg : "c'est la ville par excellence pour s'essayer à l'international sans trop s'éloigner de chez soi. Et une fois qu'on y a goûté, on ne s'arrête plus !"

Elles l'ont dit...

Sophie, étudiante Erasmus à Saarbrücken en 2006/2007

"Je suis tombée amoureuse de Saarbrücken ! Et je ne peux que conseiller à chacun de tenter la même expérience, elle en vaut la peine !"

Julie, étudiante Erasmus à Saarbrücken en 2007/2008

"Le plus dur a été de remplir tous les papiers, puis de trouver un logement et d'effectuer les démarches nécessaires à mon arrivée en Allemagne. La facilité à tutoyer les professeurs favorise beaucoup les échanges et fait tomber une barrière encore très présente en France."



Contacts

Licence Sciences mention Sciences du vivant parcours franco-allemand en biochimie et biologie moléculaire (BBM) ou en biologie cellulaire et physiologie (BCP)

> JOERN PÜTZ
+33 (0)3 88 41 70 48
j.puetz@ibmc.u-strasbg.fr

Parcours transfrontaliers de la licence d'allemand et de la licence de lettres modernes

> GILLES BUSCOT (ALLEMAND)
+33 (0)3 88 41 78 24
gilles.buscot@umb.u-strasbg.fr

> YVES-MICHEL ERGAL (LETTRES)
+33 (0)3 88 15 72 26
yves-michel.ergal@umb.u-strasbg.fr

> LAURE HUBER, Direction des relations internationales (Département mobilité sortante)
+33 (0)3 88 41 63 58

> Université franco-allemande avec plus de 100 formations
www.dfh-ufa.org/fr/formations





Qui est-ce ?

L'arbre aux courses

Double jeu

Une première expérience pratique et originale pour des étudiants en 3^e année de licence **Sciences naturelles et communication** qui se destinent pour la plupart au métier de professeur d'école : apprendre et transmettre par le jeu.

[Frédéric Zinck]

Arbres et compagnies

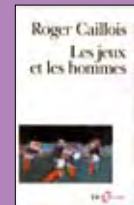


perdus que réjouit de pouvoir accéder à une pratique pédagogique de terrain" explique Fanny. Travailler avec des jeux serait-il un paradoxe fondamental, une expérience ludo-ludique, ou un véritable enseignement de licence ? Pour Catherine Wenger, responsable de l'accueil culturel du public au Jardin botanique, à l'origine de cette proposition : "Quoi de plus naturel que de permettre à des enfants en visite au jardin de jouer et de découvrir par la même occasion des notions fondamentales !" Un constat qui rejoint les objectifs de l'unité d'enseignement : acquérir des notions pratiques en termes de transmission de connaissances. La boucle bouclée, la thématique de l'arbre choisie en relation avec la prochaine exposition temporaire du Jardin botanique (voir agenda culturel), les résultats ont été surprenants. "Cela a constitué un travail de synthèse très formateur. Au fur et à mesure des tests pratiques avec nos prototypes, nous nous sommes rendu compte que ce qui était clair pour nous pouvait faire naître des sous-entendus chez les enfants" explique Julien. De nombreux recadrages ont été nécessaires avec le souci, à chaque instant, de ne pas tomber dans le travers du test de connaissances. "Nous avons préféré traiter les différentes notions par le biais de l'humour en stimulant le bon sens de l'enfant tout en évitant de le mettre en situation d'échec" ajoute Véronique. Les sept jeux conçus par la promo font plus appel à une stratégie de l'ordre de l'observation et de la déduction que de l'étalage strict de connaissances, ce qui a largement conquis Catherine Wenger qui proposera l'ensemble de ces jeux aux enfants qui découvriront la manifestation consacrée à l'arbre.

À l'heure où l'évaluation est de plus en plus présente à l'école primaire et le programme très soutenu, cette expérience a été accueillie très positivement, même si les étudiants demeurent pragmatiques : "Nous n'aurons peut-être pas le temps de renouveler de telles pratiques en classe mais au moins nous savons qu'il est possible de travailler en jouant et, fait tout aussi important, de travailler en groupe en mobilisant les capacités de chacun." "Et si nous ne réussissons pas le concours nous aurons toujours les moyens de nous lancer dans la production de jeux éducatifs", ironise tout juste Julien.



Du jeu pour tous



Selon l'attitude que l'on peut adopter face à un jeu, Roger Caillois de

l'Académie française, auteur de l'ouvrage *Des jeux et des hommes*, classe les jeux en quatre catégories.

Âgon : compétition.

On joue aux billes ou aux échecs.

Alea : hasard.

On joue à la roulette ou aux dés.

Mimicry : simulacre.

On joue au pirate.

Illinx : vertige.

On monte dans un manège à sensation.

Le scientifique dans son jeu de science n'essaie-t-il pas de triompher grâce au seul mérite dans une compétition où il s'efforce et s'acharne (âgon) en s'abandonnant à des "puissances" qui peuvent lui échapper (alea) et provoquer la déroute de sa conscience dans l'atteinte du vertige de la découverte (illinx). Pour l'enseignant s'ajoute encore la notion de "se mettre à la place de" (mimicry) dans la conception de ses apprentissages. Reste pour ces derniers à faire comprendre à l'apprenant que l'on peut très bien jouer à des choses sérieuses.

Les anges gardiens des immeubles de grande hauteur

L'Université de Strasbourg compte une petite trentaine d'agents de sécurité incendie. Un métier inventé au début des années 80, qui demande avant tout un vrai sens du contact.

[Caroline Laplane]



Olivier Thomann



Alain Le Moine



Bruno Oury

Ils ont un look de pompiers, avec qui, d'ailleurs, on les confond souvent : les agents de sécurité incendie surveillent et veillent sur la Tour de chimie et l'Institut Le Bel, et sur les 5 bâtiments de la Faculté de médecine. Ils sont 18 sur le premier site, 9 sur le second, à quoi s'ajoutent 5 agents logés pour nécessité de service. Pourquoi sur ces sites-là ? Rien à voir avec les produits potentiellement dangereux manipulés dans ces locaux : ce qui oblige à la création d'un service de sécurité incendie, c'est la hauteur des bâtiments. En effet, au-delà de 28 mètres de haut, l'échelle des pompiers ne peut atteindre les étages supérieurs des immeubles. C'est pourquoi ces bâtiments sont surveillés 24 h sur 24, 365 jours par an par ces agents capables d'intervenir très rapidement en cas de départ de feu, d'évacuer un bâtiment, de porter les premiers secours. Plus largement, leur mission concerne la sécurité des biens et des personnes, la prévention du risque incendie, ainsi que la maintenance du matériel incendie (extincteurs, panneaux lumineux).

> Olivier Thomann, agent de sécurité "Campus de l'Esplanade" depuis 11 ans

"J'étais pompier volontaire, attiré par la sécurité incendie. J'ai fait un CAP pour me former, puis après quelques contrats dans des entreprises privées, je suis entré à l'ULP. Ce que j'aime avant tout, c'est le contact. Pendant les rondes dans les bâtiments, on échange avec les personnels. On a un travail d'information et de prévention des risques à

faire. Parfois, les gens nous trouvent un peu casse-pieds, mais ce n'est pas grave ! Les contraintes horaires du métier sont parfois pesantes. Il m'arrive de trouver le temps long la nuit, certains week-end, ou au cœur du mois d'août, quand le campus est désert. On ne peut pas aller bricoler dans les bâtiments car on doit rester au poste de secours pour vérifier les alarmes incendie. Les quelques moments forts que j'ai vécus sont plutôt des moments dramatiques : des crises cardiaques, un suicide. Ce sont les risques du métier et on s'y habitue."

> Alain Le Moine, agent de sécurité incendie "Campus de l'Esplanade", agent logé pour nécessité de service, depuis 10 ans

"Je suis arrivé à ce métier par hasard il y a 20 ans. Je suis mécanicien de formation. J'ai d'abord travaillé 10 ans pour une société de surveillance incendie privée, puis je suis entré à l'ULP, avec un statut d'agent logé pour nécessité de service. C'est-à-dire qu'en échange d'un logement de fonction, je suis à disposition de l'établissement une semaine sur trois pour venir en renfort de l'agent de sécurité de garde, les nuits et les week-end si il y a un problème. Ce qui m'a toujours le plus intéressé, c'est l'assistance aux personnes. J'ai dû intervenir quelquefois dans des situations de crise, essentiellement des fuites de produits chimiques qui menaçaient d'intoxiquer des gens. Il n'y a pas eu de conséquences fatales. Dans ces cas-là, il faut

être efficace et garder son sang froid pour prendre les bonnes décisions et coordonner correctement l'intervention des secours."

> Bruno Oury, agent de sécurité incendie "Campus de médecine" depuis 27 ans

"J'ai été l'un des premiers recrutés dans le tout jeune service de sécurité incendie de l'ULP, en 1982. Je n'étais pas du tout un spécialiste : je venais du bâtiment, branche sanitaire-chauffage. À l'époque, on avait beaucoup plus de missions de maintenance des bâtiments, c'était 60 % du temps de travail (20 à 30 % aujourd'hui). Je me suis formé à la sécurité sur le terrain. Parallèlement, la sécurité a beaucoup progressé dans les bâtiments. À l'époque, il n'y avait pas de portes coupe-feu, pas de détection incendie, les placards des circulations étaient saturés de produits inflammables et les recoupages coupe-feu entre les niveaux n'étaient pas conformes... Plus rien à voir aujourd'hui. Ce qui me plaît dans ce métier, c'est le travail en équipe et le contact avec les gens. L'événement le plus particulier que j'aie vécu est lié au crash du Mont Saint-Odile : c'est l'Institut de médecine légale basé sur le campus de médecine qui a pris en charge l'identification des corps des victimes. De nombreuses pannes diverses se sont produites lors de leurs activités et ainsi nous avons été sollicités pour la remise en état. C'était assez étrange comme expérience."

La recherche alsacienne

Dans une économie fondée sur la connaissance, des éléments comme l'éducation, la formation et les connaissances scientifiques et technologiques jouent un rôle moteur dans la dynamique économique d'une région. Qu'en est-il en Alsace ? Quelle est la place de la recherche alsacienne en France ?

[Frédéric Naudon]

Les indicateurs sur les diplômes délivrés, sur les hommes et les femmes engagés dans les activités de recherche tant dans les entreprises que dans le secteur public sont cruciaux pour l'analyse des dynamiques régionales". Cette phrase introductive au rapport bienal "Indicateurs de sciences et de technologies" de l'Observatoire des sciences et des techniques (OST)⁽¹⁾ résume bien



Patrick Llerena

l'importance, pour une région, de mesurer périodiquement la vitalité de sa recherche. "Nous souhaitons systématiser la collecte de données sur la recherche et l'innovation en Alsace, confie Patrick Llerena, économiste au BETA⁽²⁾ et spécialisé dans l'étude des mécanismes de production des connaissances des organismes publics et privés. Nous avons convaincu l'État et les collectivités territoriales de nous aider à financer l'outil adéquat : un observatoire régional de la recherche et de l'innovation. Nous alimentons une base de données, en particulier avec les rapports de l'OST, nous extrayons des informations à la demande, pour écrire des notes de synthèse". À partir du rapport de l'OST édité fin 2008 mais basé sur des chiffres de 2005-2006,

Patrick Llerena et son équipe viennent de publier la première note de leur observatoire régional. Dans cette note, on peut lire que la production scientifique et technologique de l'Alsace est supérieure en proportion à son poids démographique ou économique. Cette constatation ne doit cependant pas masquer l'information principale : la place de la recherche alsacienne se dégrade par rapport aux autres régions françaises. L'Alsace occupait la 6^e place en 2004 et la 7^e en 2006. L'érosion est continue depuis 1999. La recherche privée, déjà très faible en Alsace, diminue encore entre 2003 et 2006. Seules les grandes PME dont les effectifs sont compris entre 500 et 2000 salariés réussissent à maintenir leur taux de recherche et développement (R&D). Quant à la recherche publique alsacienne, elle s'affaiblit également. "Toutes les régions augmentent leur production scientifique mais l'Alsace va moins vite, explique Patrick Llerena. Le nombre des publications scientifiques diminue, même dans les domaines d'excellence. L'explication vient sans doute du fait que face à la forte concurrence, les investissements en Alsace n'ont pas été suffisants. La Région Alsace investit beaucoup dans l'innovation, c'est une bonne chose, mais un effort similaire doit être fait pour la recherche. Il ne peut pas y avoir de politique de l'innovation sans une politique de recherche, surtout en Alsace, qui possède

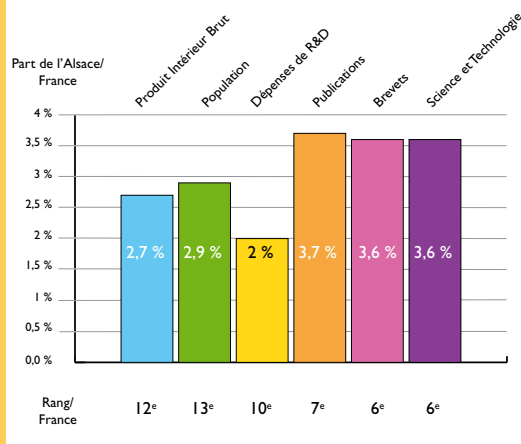
très peu d'entreprises en R&D. Actuellement, le moteur alsacien est la recherche publique, qui n'a pas vocation à faire de l'innovation. Faire venir des industriels et soutenir la recherche publique serait une politique équilibrée". Si le nombre de publications est en baisse, les demandes de brevets se maintiennent encore. Mais elles subiront sans doute le même sort que la recherche avec un décalage dans le temps. Par ailleurs, l'Alsace connaît une baisse du nombre de diplômés des écoles d'ingénieurs et de masters (3000 en 2003 et 2500 en 2005), et même une baisse d'attribution des doctorats. Ces données ne prennent pas encore en compte la réforme LMD qui risque d'aggraver la situation. Un point positif à ce tableau un peu inquiétant est que les effets attendus du développement de nouveaux instruments comme l'ANR⁽³⁾, les Pôles de compétitivité ou encore la mise en place à Strasbourg du Centre international de recherche aux frontières de la chimie, un des centres d'excellence de la chimie créé par le gouvernement dans le cadre des réseaux thématiques de recherche avancée, ne sont pas encore visibles dans cette étude.

(1) www.obs-ost.fr

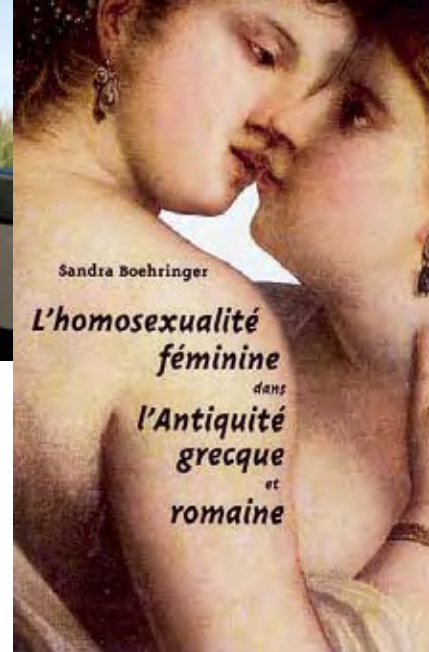
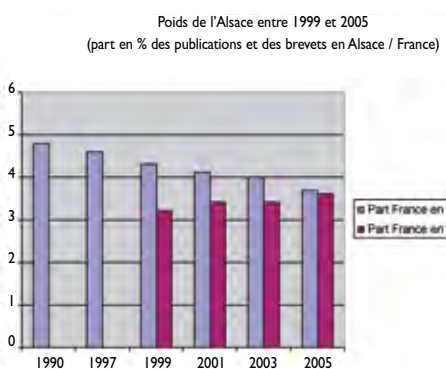
(2) Bureau d'économie théorique et appliquée

(3) Agence nationale de la recherche

Poids de la recherche alsacienne par rapport à la recherche nationale



Érosion de la place de la recherche alsacienne



Poupées pour les filles et petites voitures pour les garçons, inégalités dans l'accès au savoir, homosexualité : autant de champs de recherche de ce que l'on appelle les "gender studies". Exemples avec Sandra Boehringer et Nassira Hedjerassi.

[Prisca Simler]

Nouveau genre

Souriante, lèvres teintées de rouge, Sandra Boehringer fait une entrée enjouée dans la librairie Kléber. Près de cent personnes l'y attendent, ce 6 février, pour la présentation de son livre *L'homosexualité féminine dans l'Antiquité grecque et romaine*.*

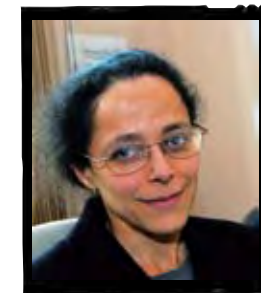
L'hétérosexualité : naturelle ?

"En Grèce ancienne et dans la Rome antique, les termes "homosexuels" et "hétérosexuels" n'existent pas : ces catégories n'ont pas cours à l'époque. La sexualité des uns et des autres est plutôt évaluée selon des critères d'âge ou de catégorie sociale, explique Sandra Boehringer, maître de conférences en histoire grecque. Cela ne signifie pas pour autant que les pratiques homosexuelles n'avaient pas lieu. Dans l'Occident chrétien, l'homosexualité est considérée comme hors normes, mais cela n'a pas toujours été ainsi. Dans l'Antiquité, l'anormalité était de fixer définitivement un choix entre une préférence portée aux femmes ou portée aux hommes". De quoi relativiser, en effet !

"En cela, la connaissance des pratiques au cours de l'histoire est particulièrement intéressante". Et jusqu'à la publication de son livre, issu de son travail de thèse, personne n'avait réellement étudié la sexualité entre femmes à cette époque. C'est chose faite désormais, et à partir de minutieuses analyses de textes et d'images antiques, elle a montré combien les catégories sexuelles sont variables dans le temps et l'espace. "Ces études permettent de sortir l'hétérosexualité de l'ordre de la nature, et de l'inclure plutôt dans l'ordre du temps. « On ne naît pas femme, on le devient »". Le taux d'occupation de la salle ce jour-là témoigne de l'intérêt actuel pour ce champ de recherche. "On regroupe l'ensemble de ces études sous le terme de "gender studies", ou "d'études de genre" précise Nassira Hedjerassi, maître de conférences en science de l'éducation. Le concept de genre



Sandra Boehringer



Nassira Hedjerassi

fait référence aux différences non biologiques distinguant les hommes et les femmes. Ces différences sont le résultat d'une construction sociale, d'un processus de socialisation et non pas le produit d'un déterminisme biologique."

En France, ces études ne sont pas encore véritablement reconnues, contrairement aux pays anglo-saxons. Peu de départements universitaires consacrés à ce domaine de recherche existent. Les chercheurs qui se penchent sur le sujet le font généralement depuis une autre discipline, comme la philosophie pour Nassira Hedjerassi. "Au cours de mes études de philosophie, j'ai été interpellée par le peu de place laissée aux femmes dans la discipline. Je me suis alors interrogée sur la philosophie et son prétendu aspect démocratisant et ouvert à tous. Il en ressort un très fort androcentrisme".

Une approche féministe ?

La majorité des études de genre sont portées par des femmes, et bien souvent, elles mettent en avant des mécanismes menant à cet androcentrisme ou à l'oppression des femmes, et tendent à vouloir redonner aux femmes et à leur histoire la place qu'elles méritent dans nos sociétés. "Je préfère le terme d'études féministes, pour renvoyer à la dimension politique de ces travaux et ne pas occulter les rapports sociaux en jeu" précise Nassira Hedjerassi. De la même façon, Sandra Boehringer explique que sa démarche est à la fois scientifique et politique : "on avait fait beaucoup d'études sur l'homosexualité masculine, rien encore sur la féminine, et c'est une question importante pour connaître une société dans son entier".

* *L'homosexualité féminine dans l'Antiquité grecque et romaine*, éd. Les Belles Lettres, 2008.



Immigration(s) et culture(s)

Comment les populations migrantes concilient-elles leur culture d'origine et celle du pays d'accueil ? Comment se fait cette adaptation ? Que deviennent les cultures de chacun ? Des réponses à travers le regard de trois spécialistes de ces alchimies complexes qui permettent de vivre ensemble.

[Mathilde Élie]

> La chape du discrédit

Le poids de la stigmatisation qui pèse sur les populations immigrées, et le discrédit qui en découle, est un frein au mélange des cultures, explique Catherine Delcroix, sociologue⁽¹⁾.

“Il n’y a pas de définition figée de la culture. Les valeurs et les pratiques qui la composent dépendent du contexte, évoluent en fonction des rapports de force et de l’environnement. Cultures nationales, de classe, professionnelles : tout bouge et s’articule. C’est vrai dans toutes les sociétés, et même dans les pays d’origine des populations immigrées que nous avons tendance à imaginer figées dans des traditions immuables. La méconnaissance mutuelle, justement, et

la rigidité font obstacle à ce mouvement indispensable pour trouver une place dans la société. L’exemple d’une association de pères musulmans à Nantes l’illustre bien. En 1990, des éducateurs spécialisés de Nantes-Nord ont réalisé sous ma direction une étude pour mieux comprendre le rôle des pères immigrés dans l’éducation de leurs enfants. Ils ne les tenaient pas en très haute estime : ils considéraient que ces “pères démissionnaires”, selon les stéréotypes véhiculés par les médias, étaient responsables des conduites déviantes de leurs enfants. En interviewant les membres de douze familles immigrées, ils ont découvert des ouvriers courageux, ayant beaucoup voyagé avant de s’installer en France et, pour une grande majorité, ayant participé aux mouvements de libération de

leur pays. Ils ont surtout été stupéfaits de constater que non seulement ces hommes étaient très conscients et concernés par les difficultés que pouvaient rencontrer leurs enfants pour trouver une place dans la société française, mais qu’ils avaient fondé depuis plusieurs années un réseau d’entraide pour y faire face. Grâce à cette étude, les éducateurs et les pères ont appris à se faire mutuellement confiance et à coopérer. Forte de cette reconnaissance, l’association des pères est allée à la rencontre des enseignants du collège pour mettre sur pied des cours de soutien scolaire. Mais sa proposition de partenariat avec le collège a été rejetée sans ambages car le proviseur, qui la considérait comme une association religieuse, ne voulait pas avoir affaire avec elle. Or, ce n’était pas en tant que musul-

mans que ces pères se souciaient de l’école, mais en tant que parents d’élèves. Peu à peu, à force de patience, cette association a été acceptée ponctuellement par le collège, mais cela a pris cinq ans. Elle est aujourd’hui reconnue comme partenaire à part entière dans les Politiques de la Ville, une étape importante pour la fusion des cultures.”

> La peur de l’assimilation

Les populations en provenance de Turquie ont peur de disparaître dans la société française. Impossible déclare, Samim Akgönül, historien et politologue⁽²⁾.

“Les populations originaires de Turquie ont une peur bleue de l’assimilation de leurs enfants. Les Turcs sont issus d’une culture impériale où la population est présentée comme forte, unique et comme n’ayant jamais été colonisée. Les Turcs installés en France ne s’identifient donc pas aux autres populations d’origine immigrée et redoutent que la jeune génération née sur place ne perde sa “turcité”. Il est inévitable qu’elle en perde une partie, mais cela ne mène pas à l’assimilation. En effet, les moyens de communication entre la France et la Turquie, l’omniprésence de la télévision turque dans les foyers grâce au câble et au satellite font que les jeunes ne peuvent pas perdre leur turcité. Ils appartiennent en fait à plusieurs cultures à la fois. Cette peur de se fondre dans la culture de l’autre a poussé les communautés originaires de Turquie à développer une stratégie de première génération perpétuelle : statistiquement, les jeunes d’origine turque ne se marient ni avec des Français “de souche” ni avec des Français d’origine turque mais avec des jeunes “importés” de Turquie. C’est actuellement le premier flux migratoire en provenance de ce pays. Malgré cela, la multi-appartenance culturelle est indéniable. Ces jeunes ont construit une culture nouvelle, ni française, ni turque, ni franco-turque, en même temps française et turque. Et cette construction est aussi vraie pour la culture française constamment renouvelée par les apports des communautés étrangères. Un exemple symbolique de ces mouvements est le *döner kebab* : créé par des Turcs européens, il a été importé en Turquie avant de revenir en Europe et de devenir un des plats alsaciens les plus emblématiques avec la choucroute et le couscous. Considérer qu’une société est figée est irréaliste et simpliste.”

> Le sport, creuset d’intégration ?

Le sport est souvent présenté comme un lieu de brassage culturel ; l’équipe de France de football en est la brillante illustration. Ce n’est pas si simple, répond William Gasparini, sociologue du sport⁽³⁾.

“C’est vrai que les immigrés font du sport à leur arrivée en France, quand ils en ont le temps et les moyens. Ils commencent généralement dans des clubs communautaires, par souci identitaire mais aussi parce qu’ils ne sont pas, dans un premier temps, acceptés dans les clubs “français”. Progressivement, ils se fondent dans le creuset sportif français. Pour certaines vagues d’immigration plus récentes (l’immigration turque par exemple), on observe par contre un retour dans des clubs communautaires quand les sportifs sont plus âgés, parce qu’ils éprouvent un sentiment d’exclusion et développent un penchant nationaliste plus prononcé. Ce retour communautaire se vérifie en particulier pour les classes populaires et ne concerne pas le sport de haut niveau. Indéniablement, le passage par les clubs sportifs permet une intégration des jeunes : ils sortent de leur quartier pour les compétitions, fréquentent des enfants qui ne font pas partie de leur communauté d’origine, se confrontent à d’autres adultes que leurs parents. Mais si les clubs contribuent au métissage culturel des jeunes, ils ne réussissent pas forcément un brassage social. Le football et les sports de combat sont plutôt pratiqués par les classes populaires quand les classes plus favorisées font plutôt du tennis, de l’équitation et des sports de pleine nature. Mais surtout, si le sport peut être un creuset d’intégration pour les garçons, ce constat est beaucoup moins vrai pour les filles et les femmes. En fait, le seul lieu sportif où il existe un véritable brassage à la fois culturel, social, physique et sexuel est le cours d’éducation physique et sportive à l’école. Les activités sont les mêmes pour tous et mixtes, à condition qu’il n’y ait pas de « dispense » massive des filles et que la carte scolaire favorise la mixité sociale.”

⁽¹⁾ Cultures et sociétés en Europe, UMR 7043

⁽²⁾ Politique, religion, institutions et sociétés : mutations européennes, UMR 7012

⁽³⁾ Sciences sociales du sport, EA 1342



Petite bibliographie pour aller plus loin

- > Samim Akgönül, Muharrem Koç, Murielle Maffessoli, Stéphane de Tapia (dir.), *Quarante ans de présence turque en Alsace*, Néothèque, 2008.
- > Catherine Delcroix, *Ombres et lumières de la famille Nour : comment certains résistent face à la précarité*, Payot, 2005.
- > Catherine Delcroix, “Discrédit et action collective. La lutte d’une association de pères musulmans”, in Cl. Cossée, E. Lada et I. Rigoni (dir.), *Faire figure d’étranger : regards croisés sur la production de l’altérité*, Armand Colin, 2004, pp. 191-210.
- > William Gasparini (dir.), “L’intégration par le sport ?”, revue *Sociétés contemporaines*, Presses de Sciences Po, n° 69, mars 2008.
- > *Les Turcs et nous*, *Saisons d’Alsace*, n°26, printemps 2005.
- > *L’Europe des diversités*, Les cahiers de l’éducation par le sport, n°3, décembre 2008-janvier/ février 2009, téléchargeable sur www.apels.org



Fouille franco-allemande du site du Battert à Baden-Baden

ArkéoGIS : le nouveau Google Earth de la recherche?

Pour comprendre le passé et anticiper le futur, les chercheurs se basent sur une foule de données qui, mises en commun, deviennent intelligibles. L'archéologue Loup Bernard et le géographe Dominique Schwartz présentent les formes d'archivage de leurs domaines respectifs.

[Sophie Kolb et Klervi L'Hostis]



Site d'habitat hallstattien (premier âge de fer, entre -1000 et -500 avant J.C.) sur fond de courbes de niveau dans le SIG.



Dominique Schwartz



Loup Bernard

Aliier cartes géographiques et bases de données topographiques, cela ne semble pas révolutionnaire : Google Maps, ViaMichelin et Mappy le font depuis quelques années déjà pour le grand public. Du côté de la recherche, les informations sont souvent dispersées dans différents laboratoires. Loup Bernard, archéologue à l'Université de Strasbourg, a donc imaginé, sur le même principe, ArkéoGIS, un système d'informations archéologiques. "Mutualiser ces connaissances nous permettra d'économiser de longues heures d'études

bibliographiques. Nous pourrions mieux planifier les recherches et développer de nouvelles problématiques", affirme-t-il. Grâce à la coopération d'un institut allemand⁽¹⁾, le logiciel, testé actuellement, intègre des fonds de carte, des délimitations de territoires, des époques et lieux d'habitation allant des Vosges à la Forêt Noire. "Nous tenions particulièrement à mettre en commun, sur une même plateforme, des données provenant de part et d'autre du Rhin." A travers ArkéoGIS, près de 200 ans de recherche seront donc rassemblés pour la première fois.

Les archives archéologiques franco-allemandes sont par ailleurs enrichies d'éléments pédologiques⁽²⁾. Lors de ses sorties sur le terrain, Loup Bernard demande

parfois à Dominique Schwartz, son collègue géographe de l'Université de Strasbourg, de l'accompagner. "Il peut me fournir des données sur la formation du sol en analysant certains de ses constituants, ce qui me permet de préciser ma recherche", explique l'archéologue. Ces composants permettent en effet de reconstituer les dynamiques passées des écosystèmes et des paysages. Ils portent le nom d'archives pédologiques. "Lors de travaux menés en Afrique, nous avons prélevé des échantillons de carbone organique. Selon leur profondeur et leur type isotopique⁽³⁾, on a pu déduire la succession des végétations qui s'étaient développées sur le site. On ne le dirait pas mais la forêt a tendance à prendre le pas sur la savane !", raconte Dominique Schwartz. Son équipe est l'une des rares en France à se consacrer aux archives pédologiques. "Reste la difficulté de dater avec précision certains événements, souligne Dominique Schwartz, d'où l'intérêt de travailler avec des archéologues... On se complète !" Grâce à ArkéoGIS, toutes ces données seront-elles bientôt accessibles sur Internet ? "Non, car si elles étaient en libre accès, on verrait les gens partir à l'aventure avec des pioches et des pelles !" plaisante Loup Bernard. L'interface sera donc réservée à la recherche ou proposera un accès limité au grand public. Mais le projet reste d'envergure : "A terme, le système pourrait inclure toutes les cartes d'Alsace, voire de France, voire encore plus loin...", espère-t-il. Et cela semble plutôt bien parti puisque la période de test a apporté des résultats très encourageants !

(1) Landesdenkmalamt des Regierungspräsidium Karlsruhe, regroupant des archéologues du pays de Bade.

(2) La pédologie est l'étude des caractères chimiques, physiques et biologiques des sols, de leur évolution et de leur répartition.

(3) Les isotopes (ici, du carbone) se différencient par le nombre de neutrons dans le noyau atomique.

La mesure de la clarté nucale permet de déterminer un risque que le fœtus soit porteur d'une trisomie 21 ou de dépister des pathologies très graves telle que l'absence de développement du cerveau, des anomalies de la paroi abdomino-thoracique, etc.



Les femmes sont-elles consentantes pour le dépistage prénatal de la trisomie?

Depuis 1997, le dépistage de la trisomie 21 est proposé à toutes les femmes enceintes. Ces examens ne sont pas obligatoires, mais trois quart des femmes s'y soumettent. En toute connaissance de cause ? Entretien avec Romain Favre, obstétricien* et coordonnateur du Centre pluridisciplinaire de diagnostic prénatal de Strasbourg.

[Mathilde Élie]



Romain Favre

> Pourquoi vous êtes-vous intéressé à l'information donnée aux futures mères à propos des tests de dépistage de la trisomie 21 ?

Je suis confronté tous les jours à des femmes affolées par des résultats d'analyse alarmants : elles sont classées dans un groupe à risque. De toute évidence, leurs médecins ne les ont pas correctement informées sur le test, sa signification et ses implications. Ils devraient leur expliquer que cet examen est optionnel, comment il se déroule, ce qu'est la trisomie, qu'il y a 5 à 10 % de probabilité d'être dans un groupe à risque mais seulement un risque sur 140 que le fœtus soit effectivement porteur d'une trisomie, a contrario qu'être dans l'autre groupe ne signifie pas que le fœtus est indemne de l'anomalie chromosomique, que le seul moyen de le savoir est de faire une amniocentèse, etc. Je voulais vérifier, sans biais, si toutes ces informations étaient réellement dispensées.

> Vous avez consulté plus de trois cents patientes et presque autant de médecins du Grand Est pour votre étude. Qu'en est-il ressorti ?

Les femmes ne sont pas consentantes pour ces tests de dépistage, mesure de la clarté nucale et marqueurs sériques. Elles

rencontrent trop de médecins dirigistes qui ne connaissent pas suffisamment les examens qu'ils prescrivent et ne les informent pas correctement. Paradoxalement, tout le monde est très favorable au dépistage.

> Si tout le monde est d'accord pour ce dépistage, qu'est-ce qui vous gêne ?

Je suis extrêmement attentif à l'indépendance et à la liberté de chacun. Or, je vérifie tous les jours qu'elles ne sont pas respectées. Que les femmes soient réellement informées et consentantes ne changerait peut-être pas les pratiques au final, mais savoir ce qui les attend leur permettrait d'affronter les problèmes de manière plus sereine et de prendre des décisions plus en adéquation avec leurs propres valeurs. Je suis l'un des médecins habilités à signer les autorisations d'interruption médicale de grossesse (IMG). Je ne suis pas pro-vie, mais je suis opposé à un "bon pour une IMG" pour la trisomie. Avant que les parents prennent une telle décision, il faut les rencontrer, discuter et expliquer. Il y a bien d'autres malformations aux retentissements beaucoup plus lourds, comme l'autisme, la microcéphalie ou le syndrome du fœtus alcoolique. Mais il est vrai que la trisomie est facile à diagnostiquer et que sa prévalence augmente avec l'âge de la mère. Un choix économique a été fait : financer le dépistage plutôt que la prise en charge des personnes handicapées. Le dépistage de la trisomie n'est pas coercitif, les femmes peuvent le refuser. Dans les faits, quel choix ont-elles dans une société qui refuse de s'occuper

des personnes qui coûtent de l'argent et ne produisent rien ? C'est un eugénisme privé et économique.

* CMCO - Centre médico-chirurgical et obstétrical et Syndicat inter-hospitalier de la Communauté urbaine de Strasbourg, www.sihcus-cmco.fr



Du nouveau pour le dépistage

Depuis juin 2007, la Haute autorité de santé (HAS) recommande un nouveau protocole de dépistage de la trisomie 21. Alors que le dépistage actuel se déroule en deux phases distinctes, le test dit combiné, lui, intègre le risque inhérent à l'âge de la mère, du fœtus, à sa clarté nucale et aux marqueurs sanguins analysés avant l'échographie. Ce second protocole, testé au CMCO, permet de réduire par cinq le nombre d'amniocentèses réalisées pour diagnostiquer la trisomie. Ce test plus sensible et beaucoup plus spécifique remplacera le précédent dès que l'arrêté en cours de rédaction sera paru.



Thèse de Romain Favre 2007

"En quoi le niveau de connaissance médicale et la position des médecins respectent-ils ou non le consentement des patientes dans le cadre du dépistage de la trisomie 21 ?". Thèse téléchargeable sur www.ethique.inserm.fr rubrique "début de vie"

infos

La création d'ArkéoGIS entre dans le cadre du programme MISHA "Entre Vosges et Forêt-Noire : approches archéologiques et géographiques des dynamiques de peuplement et de communication de l'âge du Bronze au Moyen-Âge", coordonné par Loup Bernard, chercheur associé UMR 7044. Partenaires principaux : E. Boès (INRAP), D. Schwartz (Pr. Université de Strasbourg), M. Lasserre, D. Bonnetterre (SRA), G. Wieland (RPK).

L'image fantasmée du Japon



Entretien avec Antonin Bechler, enseignant au département d'études japonaises de l'Université de Strasbourg, intervenant au débat "Le secret de la (pro)fusion des mangas" programmé dans le cadre de *Savoir(s) en commun* 2008.

[Propos recueillis par Fanny Genest]

> Pourquoi un tel engouement pour le manga ?

Le manga est un produit de consommation avec une grande stratégie commerciale. Il a tout pour être lu : en comparaison avec la BD traditionnelle, il paraît plus souvent, il est moins coûteux et cible son public par âge, sexe et centre d'intérêt. Le lecteur peut ainsi facilement s'identifier au personnage.

> La société japonaise est-elle représentée de manière réaliste ?

À première vue, oui. Le manga peut décrire des événements sociaux et historiques du pays. Les conditions sociales sont également utilisées en tant que ressort narratif. Mais le manga reste un médium de fiction, dans lequel les jeunes sont généralement alliés contre les adultes. La communauté scolaire est représentée comme une véritable petite société indépendante. Le Japon apparaît alors comme un pays sans adulte, où les jeunes s'amuse, avec des jeux vidéo et des fans de manga partout. Ce n'est qu'un cliché.

> Cette fausse image a-t-elle une influence ?

Les fans sont attirés par ce pays aux allures de Disneyland. Beaucoup se retrouvent sur les bancs de l'université pour apprendre le japonais et s'imaginent déjà connaisseur du Japon. Les enseignants ont donc à briser ce mythe. Certains étudiants arrivent à dépasser cette image fantasmée et prennent conscience d'un autre aspect du Japon, réel cette fois et qui leur plaît tout autant. Nous conseillons également aux étudiants de suivre un double cursus. Aujourd'hui, le japonais seul ne permet plus de faire sa vie professionnelle.

> Le marché du manga va-t-il encore progresser ?

Nous sommes à l'apogée du phénomène ! Les maisons d'éditions françaises en sont arrivées à importer tout et n'importe quoi, avec parfois des traductions de mauvaise qualité. On peut penser à une stabilisation du marché, voire une baisse. La future génération sera probablement moins influencée par les animations japonaises dont la diffusion télévisée a diminué. Les mangas piratés sur internet sont également susceptibles d'avoir un impact sur le marché, mais je ne sais pas dans quelle mesure.

À LIRE

VOIR LE JAPON AUTREMENT

Qui n'a jamais entendu dire qu'au Japon, le suicide est monnaie courante, que les Japonais sont des "drogués de travail", que les femmes nippones sont soumises ? Rarement un peuple aura suscité autant d'idées reçues. Ce guide illustré balaye certains clichés et révèle, par exemple, que le taux de suicide et le temps de travail restent dans la moyenne des pays développés. Mais saviez-vous également que les villes japonaises sont faciles à vivre ? Que s'enivrer au saké les jours de fête est bien vu ? Les auteurs proposent ainsi de "dépayser" sa pensée afin de découvrir la culture de ce pays. La religion, l'art, la politique, le mode de vie, les coutumes, autant de sujets abordés qui



permettent de mieux comprendre cette société complexe, où la modernité cohabite avec les traditions.

> Philippe Pons et Pierre-François Souyri, *Le Japon des Japonais*, éd. Liana Levi.

F. G.

COUP DE CŒUR

20TH CENTURY BOYS

Dans le Japon des années 60, une bande d'enfants s'amuse à l'écriture d'un cahier des prédictions dans lequel une secte tente de détruire l'humanité à la fin du 20^e siècle. 40 ans plus tard, sous leurs yeux effrayés, l'histoire devient bien réelle... Construite autour d'un scénario fait de flash-back et d'anticipations, la série suit les destins de Kenji et de sa nièce Kana, leaders de la résistance contre cette secte millénariste dirigée par un certain Ami. "Prix de la meilleure série" au festival 2004 d'Angoulême, le premier volet des trois films qui la verront portée à l'écran est également sorti au mois de janvier 2009.

> Naoki Urasawa, *20th Century Boys*, éd. Panini Manga

Guillaume Gast, responsable du département Arts-BD-Illustration de la Médiathèque Malraux

D'autres coups de cœur des bibliothécaires de Strasbourg à découvrir sur le site : <http://www.mediathèques-cus.fr>

INFO +



Retrouvez les morceaux choisis de l'édition 2008 "Fusions" et le prolongement des réflexions engagées sur le site : <http://savoirs.u-strasbg.fr>

AU JARDIN

ARBRES

Pour sa nouvelle exposition temporaire le Jardin botanique se consacre à l'un de ses hôtes majestueux : l'arbre. Parce qu'il est un trésor de la nature, et qu'il est important de le reconnaître dans son milieu, de connaître les relations que l'homme et l'animal entretiennent avec lui pour mieux comprendre les enjeux de ses destinés mais aussi sa grande fragilité. A cette occasion, en plus d'une exposition agrémentée de vidéos, de contes botaniques, de circuits de découverte, le jardin expose sa xylothèque, sa bibliothèques d'essence de bois. Pour animer la visite des enfants, des jeux de plateaux ont été spécialement conçus par des étudiants en sciences naturelles de l'université.

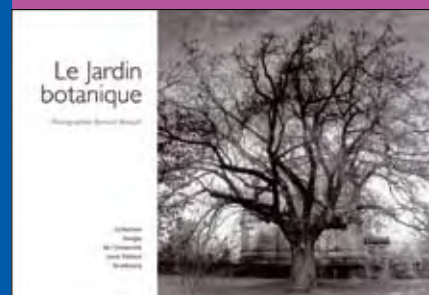
★ À partir du 18 avril

Jardin botanique, 28 rue Goethe
Renseignements : 03 90 24 18 65
<http://jardin-botanique.u-strasbg.fr>

À LIRE AUSSI

Le jardin botanique
Collections Images de l'Université
Louis Pasteur

Boutique de l'université : 03 90 24 11 34
francoise.gast@unistra.fr



A DÉCOUVRIR

EXPOSITION CHROMAMIX 2

Des pigments aux pixels, les couleurs dans l'art.

★ À partir du 2 avril

Musée d'art Moderne de
Strasbourg I, place Hans Jean Arp

AU FIL DES PAGES

VITAMINE C, MODE D'ADMINISTRATION : LECTURE

Né lors de la fusion des universités de Strasbourg, le petit journal "Vitamine C" propose de dépasser les clivages encore marquants entre les différents territoires disciplinaires, de lutter contre les idées reçues et d'abolir toute notion de frontières. Ce trimestriel, créé et édité par les étudiants de l'association "Cyclope" a engagé dans son premier numéro une immersion dans l'univers d'un "pinceau au pays des pipettes", là où les sciences et l'art s'entremêlent délicieusement, là où les mathématiques et le théâtre ne font qu'un, là où un aveugle peut nous ouvrir les yeux. La parution printanière promet de s'immiscer dans le futur... En libre accès dans les nombreux couloirs de l'Université de Strasbourg.

Natacha Toussaint

COUP DE CŒUR

NIVU NI CONNU*



Nominé au festival international des jeux, Pandémie fait l'objet d'un véritable engouement. En rupture de stock sept jours après sa sortie, ce

jeu américain, immersif et court, met rapidement sous pression. Quatre maladies mortelles menacent le monde et tendent à s'étendre à toute la population jusqu'à devenir de redoutables pandémies ! Afin d'entraver la progression de l'infection, une équipe d'élite devra coopérer pour lutter contre les épidémies qui se propagent inexorablement aux quatre coins du globe. Dans cette course contre la montre, toutes les compétences sont les bienvenues : médecin, scientifique, chercheur et expert collaborent pour trouver les remèdes salvateurs. Chaque joueur est également un dangereux propagateur et plus l'épidémie s'étend, plus les éclosons de foyers menacent. Pendant 45 minutes trépidantes, le destin de l'humanité est entre vos mains...

Florence Danner

* Émission mensuelle consacrée à l'actualité culturelle et scientifique - <http://utv.u-strasbg.fr>

★ Pandémie de Matt Leacock
Édité par Filosofia

A DÉCOUVRIR

CONCENTRÉ D'ATELIERS CULTURELS

Deux jours de performances estudiantines, de la lutherie sauvage à l'impression sensorielle et l'expression culturelle, issues des Ateliers culturels - Service d'Action culturelle de l'Université de Strasbourg.

★ Vendredi 17 et Samedi 18 avril
Misha, 5 allée du Général Rouvillois
(campus Esplanade)
Contact : hseguy@unistra.fr

RENCONTRES AVEC LES ÉTOILES

Pour cette année mondiale de l'astronomie, le Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg consacre une partie de sa programmation à cette science céleste que nous commençons tout juste à toucher du doigt malgré ses 6000 ans d'histoire. À découvrir très vite : le "Guide de l'astronomie en région Alsace" et son relais internet, "les cent heures de l'astronomie" programmé au planétarium de Strasbourg, une série de conférences et d'expositions.

★ Retrouvez l'ensemble de cette programmation céleste
<http://science-ouverte.u-strasbg.fr>

➤ Gilbert Brock



Quand un technicien devient pédagogue...

Gilbert Brock est depuis toujours un amateur de musique, de voix. Bricoleur et amoureux des belles machines, il s'est enthousiasmé depuis ses études pour les techniques qui mettent en boîte et décryptent le son. Mais c'est à l'Institut de phonétique, au contact des étudiants, qu'il a contracté son autre passion : la pédagogie.

[Sylvie Boutaudou]

A 8 ans, il a le coup de foudre pour l'accordéon, et à 16 ans, il joue dans un orchestre à Sarreguemines, tout en sachant qu'il ne sera jamais un virtuose. À défaut de gloire musicale, il décide de travailler dans le son. La radio lui irait bien. Après son bac, il monte à Paris pour les études, "s'aiguise l'oreille" en courant les émissions de radio qui lui sont ouvertes grâce à sa carte d'étudiant. "Mon BTS télécommunication en poche en 1971, je me suis retrouvé dans une situation que les jeunes d'aujourd'hui ne connaissent pas : c'était à moi de choisir dans quelle entreprise travailler !" Il opte pour un poste de technicien à l'université, épaté par le studio d'enregistrement, très professionnel, installé dans des bâtiments qui n'avaient alors pas plus de cinq ans d'existence. 38 ans plus tard, il y est toujours.

Avec un plaisir évident, Gilbert Brock montre quelques-unes des pièces maîtresses qui ont fait partie de son univers de travail dans le passé : d'impressionnantes enceintes des années 1960, un oscillogramme avec lequel on visualisait l'information sonore sur du papier spécial avec du noir de fumée. Les techniques plus modernes l'enthousiasment aussi, comme ces films radiologiques qui montrent les mouvements de tous les organes de la parole

Passionné comme un technicien qui aime son métier, Gilbert Brock a appris à l'évoquer en évitant le jargon, les explications trop précises qui laissent le néophyte au bord du chemin. "La phonétique est une discipline un peu spéciale, explique-t-il. Obligatoire dans de nombreux cursus, c'est un îlot de science expérimentale dans un envi-

ronnement de sciences humaines. Elle rebute a priori un certain nombre d'étudiants en langues ou en lettres et pourtant, ils n'ont pas le choix. Dans un tel contexte, il est important que la manipulation des outils que je leur propose ne soit pas un obstacle supplémentaire. Et c'est l'objectif que je me suis donné : rendre les techniques utilisées simples d'utilisation, ergonomiques."

Cette attention aux étudiants et à leurs besoins, Gilbert Brock l'a apprise dès ses premières années à l'université, au contact d'enseignants qu'il décrit comme des fanatiques de pédagogie. "Au début de ma carrière, j'ai été assistant sur des TP avec des phonéticiens qui cherchaient en permanence de nouvelles façons de transmettre leur savoir. Je participais à mettre en œuvre les dispositifs d'enseignement qu'ils imaginaient. Et cela à une époque où le souci pédagogique n'était pas encore très valorisé. Cela m'est resté." Aujourd'hui, c'est la compétence qu'il revendique en premier lieu : jongler avec les outils, le son, les images, au service de la qualité de la transmission.

Un savoir-faire que Gilbert Brock a aussi utilisé "en direct", dans de nombreux ateliers qu'il a animés. Les étudiants y ont appris, entre autres choses, à fabriquer des diaporamas, des kits de chansons à utiliser avec des élèves, ils se sont initiés à la prise de son, à partir de la voix chantée ou parlée... Sa récompense ? Un étudiant qui n'a plus peur de la phonétique. Un chercheur qui part enregistrer du son et qui se sent à l'aise et autonome avec sa machine ou son logiciel, même si la technique n'est pas sa spécialité.



Gilbert Brock

en quelques

dates



1951

Naissance à Sarreguemines.



1959

Il découvre l'accordéon.



1967

Il est musicien d'orchestre le week-end.



1969-1971

Il étudie les télécommunications à Paris et obtient un BTS.



1971

Il est embauché à l'Institut de phonétique.



1978

Il se marie.



1978

Naissance de son fils.



1995-2008

Il est maire de son village.